

Étaient présents :

Collège 1

Carole Heinrich - **AFM Téléthon**

Estelle Rouquier - **Endofrance**

Valérie Fernez et M-Andrée Nemoz – **France Rein OI**

Frédéric Dorla – **RENALOO**

Guyline Caillière et Thierry Peron – **RIVE**

Marie-France et Jean-Marc Bru – **AFRH**

Collège 2

Pascale Savoye – **ORIAPA**

Collège 3

Eric Boyer et Danielle Payet – **ADAPEI**

Joëlle Fabien et Marylène Singabrayen-Tampigny - **APAJH**

Sandrine Nallatamby et Michel Jarry

– **France Alzheimer**

Catherine Harnois – **UNAFAM**

Collège 4

Aristide Payet – **UDAF**

Collège 5

Philippe COURQUET – **CLCV**

Pascale Jourdain et Arianne Schoëtel – **UFAL**

Collège 7

Jocelyne Lauret – **ADMD**

Véronique Minatchy – **LE LIEN**

Francis Carbonnel – **VMEH**

La coordinatrice régionale de France Assos Santé La Réunion, Marie-Laure Veyrat, est présente.

La réunion est organisée dans une salle de l'hôtel Le Ness by D-Océan à partir de 9h avec un accueil café dans le hall. La séance est uniquement organisée en présentiel dans le but que les représentants associatifs se rencontrent. Toutes les associations présentes ont signé le bulletin d'adhésion 2024 et sont à jour de leur cotisation (pour les 4 associations régionales).

Sur 23 associations membres en 2023, 21 ont retourné leur bulletin d'adhésion 2024 à date et 17 associations sont représentées dans la salle. Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement commencer. Avec les grosses difficultés pour se garer, la réunion est retardée à 9h30.

La feuille d'émargement est en annexe 1 du document, page 6.

Rappel de l'ordre du jour :

Lecture et approbation du PV de la dernière assemblée régionale du 5 mai 2023

Lecture du rapport moral

Information sur les comptes 2023 et sur le budget prévisionnel 2024

Lecture et adoption du rapport d'activité 2023

Préparation des élections 2025, pour le renouvellement de l'ensemble des mandats

Questions diverses

La Présidente accueille et remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes. Un tour de chaises permet de tous se présenter, les 23 membres et la coordinatrice. Bienvenue particulier à Sandrine Nallatamby qui a pris ses nouvelles fonctions de présidente de France Alzheimer Réunion.





L'ordre du jour est inversé sur les deux premiers items et la présidente démarre par la lecture du rapport moral puis par la lecture et la mise au vote du PV de l'assemblée régionale du 5 mai 2023

2 - Lecture du Rapport moral

La Présidente lit en séance son rapport moral, en **annexe 2** du document, page 7.

1 - Lecture et approbation du PV de l'AR du 5 mai 2023

La Présidente rappelle les grandes lignes du contenu de l'Assemblée régionale du 5 mai 2023 organisée au restaurant l'Evidence à La Possession. Cette assemblée avait laissé une grande place à la connaissance de notre réseau inter associatif par la présentation de chacune des associations présentes. Le PV a été communiqué lors de la convocation de l'AR de ce jour.

Le PV est mis au vote :

VOTE :

« **POUR** » à l'unanimité des présents, soit 17 voix.

3 - Information sur les comptes 2023 et le budget prévisionnel 2024

Le budget global 2023 de 115 905 euros inclut d'une part, le salaire de la coordinatrice, les impôts et taxes, la formation continue, médecine du travail... et de l'autre, les dépenses liées aux activités de la délégation prévues à hauteur de 53 188 euros.

La coordinatrice explique que le budget a été dépensé avec un écart de 2 469 euros (en plus). Le dépassement a été effectué dans le but de prendre en charge la réalisation d'un document SWOT reprenant les éléments de la journée régionale des usagers afin d'aiguiller l'ARS dans le choix de son futur appel à projet démocratie en santé. Une autre partie correspond à la prise en charge de la réception de l'événement.

Le budget disponible se répartit en deux pour :

- Le fonctionnement de la délégation, pour **23 599** euros (loyer, entretien des locaux, énergies, assurances, petits matériels, fournitures, prestations administratives...);
- Les actions et missions, pour **32 057** euros (annonces, insertions, impressions de flyers, fabrication outils/vidéo, objets publicitaires comme les porte-clés, réception, formation, représentation, plaidoyer, remboursement des frais, rédaction de contenu, aide opérationnelle...).



Avec le nouveau logiciel comptable, on peut maintenant connaître facilement les dépenses en lien avec les missions socles de la délégation :

- 11 029 euros : information ;
- 6 294 euros : formation ;
- 7 281 euros : plaidoyer, expression des attentes ;
- 4646 euros : animation du réseau ;
- 2807 : représentation (dont opération silhouette RU).

Le budget global prévisionnel 2024 s'appuie sur les chiffres de 2023 avec l'arbitrage à 115 905 euros et un budget disponible de 53 290 pour la réalisation des activités. Au 31 mai, on ne connaît toujours pas le résultat des négociations sur le budget total de France Assos Santé avec les financeurs, dont les principaux sont le ministère de la Santé et l'Assurance maladie. Si le budget n'est pas augmenté, il devrait être sensiblement le même qu'en 2023, en **annexe 3**, page 8.

Une discussion a lieu sur le montant de l'enveloppe plafonnée de 120 000 euros dédiée aux Outre-Mer et Corse. Les membres notent que le montant étant le même pour toutes les régions d'Outre-Mer et la Corse, cela ne suit aucune logique que celle du plafonnement, alors qu'il serait pertinent de tenir compte la population du territoire, qui a augmenté depuis 2018 et qui compte presque 900 000 habitants et estimée à 1 million à horizon 2030. La répartition des 6 x 120 000 euros est questionnée en fonction de la population, du nombre d'établissements de santé et d'associations agréées adhérentes et tout en tenant compte également de la nécessité d'avoir des personnels salariés pour gérer la délégation et mener à bien les actions, comme dans les autres régions. Cette enveloppe doit notamment tenir compte de la vie chère en Outre-Mer à tous les niveaux.

Un membre propose de rédiger **une motion**, ce qui est validée en séance par l'ensemble des membres présents. La motion est en partie rédigée sur place et sera finalisée et proposée à correction et validation par mail afin d'être transmise à la présidence et au siège de FAS.

4 - Lecture et adoption du rapport d'activité 2023 »

Le rapport d'activité 2023 est présenté en séance à deux voix. Un exemplaire est remis à chacune des personnes présentes. Il apporte des éléments sur ce qu'est France Assos Santé La Réunion et reflète le travail effectué par la délégation et les associations membres. Les points essentiels sont les suivants :

- Un collectif au service de tous les usagers
- Une union de 23 associations
- FAS La Réunion, un acteur clé de la démocratie en santé
- Un réseau vivant et actif qui s'enrichit de nouvelles associations
- La vie de la délégation (programme d'actions, coordination, tenue des réunions d'instance) ;
- Un nouveau plan stratégique avec trois actions priorisées ;
- L'animation du réseau et la représentation ;
- L'expression des attentes et plaidoyers avec les groupes de travail ;
- La journée régionale des usagers : l'engagement en santé ;
- L'information et la communication : la matinée d'information RU, la Journée européenne de vos droits en santé, FAS dans les médias et sur FB, la lettre d'information et le site internet, les outils de communication, le lancement de la silhouette RU ;
- La participation au salon Run Santé 2023 ;
- La formation des RU dont la formation obligatoire, une formatrice dédiée pour La Réunion, les groupes d'échanges de pratique.



Au fil de la lecture, des échanges ont lieu sur les RU désignés dont certains sont absents des commissions des usagers. Les feuilles d'émargements sont importantes pour prouver les absences. Si 3 absences consécutives sont injustifiées, le président de l'association d'appartenance du RU peut récuser le bénévole. Ce point peut être noté dans le règlement intérieur de la CDU. Dans tous les cas, faire remonter ces absences, avec les feuilles d'émargement à la coordinatrice de FAS La Réunion.

Quelques ajouts sont proposés :

Page 9 : Ajout de la CDSP : commission départementale des soins psychiatriques sans consentement où deux RU ont été nommés dont Monsieur Courquet, ici présent.

« CS » correspondant aux conseils de surveillance des hôpitaux publics. Pas de remontées au sujet de la participation des RU aux CA des cliniques privées, à questionner pour 2025 si possible.

Indication du jour > 1 RU à l'ASFA et 1 RU à l'AURAR

Ajout du 8 mars, forum de la Chaloupe-Saint-Leu dans le tableau p 19

La Présidente propose de voter sur l'approbation de ce rapport d'activité.

VOTE :

POUR à l'unanimité des présents.

La version finale corrigée sera transmise avec le PV de l'assemblée régionale.

5 - Préparation des élections 2025, pour le renouvellement de l'ensemble des mandats

La présidente rappelle quelques informations pour l'année électorale de 2025.

Nous pourrions compter sur les 23 associations adhérentes en 2025 ? Les 2 adhésions devraient arriver plus tard et possibilité d'accueillir de nouvelles associations.

Les associations sont classées par collège (de 1 à 7) document projeté (Cf « ARFAS31052024 » en PJ).

Validation du nombre de membres au Comité Régional suivant le nombre de binômes associatifs candidats pour le comité régional suite à un appel à candidature en amont de l'assemblée régionale.

L'assemblée devra avoir lieu avant le 15 mai 2025.

Les binômes associatifs proposés doivent être validés (dossier à transmettre)

= 15 binômes + 1 personne qualifiée (PQ) = 16 membres (exemple de 2022)

Le jour J des élections (AR) : Tour de salle de présentation des candidats au CR et de la personne qualifiée et mise œuvre du processus d'élection des binômes associatifs pour le Comité Régional.

La coordinatrice (neutre, ne vote pas) organise le vote et désigne un.e assesseur.se volontaire.

Si le nombre de binômes est inférieur au nombre de places disponibles ; le choix par collège n'est pas nécessaire car tous les binômes peuvent se présenter et être élus

Si plus de binômes que de place, prendre en compte les collèges en premier et organiser les discussions pour s'entendre sur la candidature liée aux collèges représentés.

Le processus d'élection des binômes du Comité Régional :

Vote de la PQ (1 tour) et vote d'une liste de X binômes (1 tour) pour gagner du temps

Appel des votants (1 par association adhérente), vote et signature

Dépouillement des votes > Résultats = Nouveau comité régional FAS La Réunion

Le bureau est composé de 9 membres maximum - Le nombre de membres ne peut être supérieur à la moitié du nombre de membres du CR.



Etablir la liste des candidats au bureau > organiser la réunion du Comité Régional électif.
Dans l'ordre : élection du /de la président.e, du/de la Vice-président.e et des membres – il peut y avoir plusieurs VP suivant les compétences, engagements des uns et des autres

Il est important d'anticiper dès maintenant les prochaines élections et se poser la question de qui seront les membres du comité régional / du bureau de demain ? De se préparer et de ne pas hésiter à se faire connaître.

Quelles responsabilités obtenir ou développer / quelles compétences apporter et quelles actions mener ensemble ? Intégrer des groupes / s'impliquer dans un rôle / assurer une fonction associative.

Les questions restent posées sans beaucoup d'échanges ou de démonstration d'intentions... l'heure du repas est déjà là !

6 - Questions diverses

La charte Romain Jacob est évoquée avec le constat que les signatures de la charte s'enchaînent sur le département mais sans aucun suivi des applications. Le groupe de travail sur l'accès aux soins qui avait travaillé sur l'accueil à l'hôpital des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental souhaite se reformer pour trouver des solutions concrètes. Joëlle Fabien a déjà avancé sur ce sujet. Les groupes de travail Infocom et transports sanitaires sont actifs, le groupe accès aux soins/charte Romain Jacob va se reconstituer.

Rappel d'un appel à volontariat à venir pour le nouveau groupe sur « santé environnement » porté par Jocelyne Payet. Un courriel sera envoyé bientôt.

L'espace interrégional éthique est en cours de création et FAS La Réunion est partenaire.

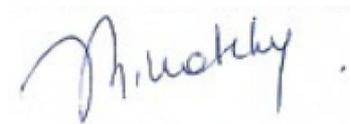
La délégation est en cours de négociation pour harmoniser les pratiques des CPTS dans le but d'accueillir les futurs RU qui le souhaitent (adhésion gratuite par un collègue usager et remboursement des frais kilométriques à minima).

FAS La Réunion participera également aux deux jours FEEOIA, sur l'exercice coordonné au LUX les 20 et 21 juin.

La séance est levée à 12h30.

Tous les membres sont conviés à partager un cocktail déjeunatoire convivial en bord de lagon dans l'espace restauration du Ness. L'instant est immortalisé : photos souvenir en annexe 4, page 9.

Véronique Minatchy



Présidente FAS La Réunion

Guylaine Caillière



Membre du bureau FAS La Réunion



ANNEXE 1 : feuille d'émergement



ASSEMBLÉE RÉGIONALE FRANCE ASSOS SANTÉ LA RÉUNION du vendredi 31 mai 2024

COLLEGE 1					
Associations agréées	REPRESENTÉE PAR	POUVOIR à	PRESENT	VISIO	Signature
AFD 974	Henrico Ichane				absent
AFRH	Marie-France Bru-Daprés		X		<i>M. Bru</i>
AFM Téléthon	Carole Heinrich		X		<i>Carole</i>
ARPS	Frederique Laravine				excuse
ASETIS	Maryse Picard				excuse
ENDOFRANCE	Estelle Rouquier		X		<i>Estelle</i>
France Rein	Valérie Fernez		X		<i>Valérie</i>
LCC	Brigitte Lagardère-Eymery				Excuse
Renaloo	Eric Lioni / Frédéric Dorla		X		<i>Eric</i>
RIVE	Guylaine Caillière		X		<i>Guylaine</i>
VLM	Aurore Cadet				excuse
COLLEGE 2					
ORIAPA	Pascale Savoye		X		<i>Pascale</i>
COLLEGE 3					
ADAPEI RUN	Eric Boyer / Danielle Payet		X X		<i>Eric</i>
APAJH	Claude Brard ^{Ransieu SINGABRATEN} Jillie ^{FABICU (Maison)}		X		<i>Jillie</i>
France ALZHEIMER	Sandrine Nallatamby JARRY Michel		X		<i>Sandrine</i>
UNAFAM	Catherine Harnois		X		<i>Catherine</i>
COLLEGE 4					
UDAF RUN	Aristide Payet		X		<i>Aristide</i>
UFAL	Arianne Schoëttel Pascale Jourdain		X		<i>Arianne</i>
COLLEGE 5					
CDAFAL	Alain DIDELOT				absent
CLCV	Philippe Courquet		X		<i>Philippe</i>
COLLEGE 7					
ADMD	Jocelyne Lauret		X		<i>Jocelyne</i>
Le LIEN	Véronique Minatchy		X		<i>Minatchy</i>
VMEH	Francis Carbonnel		X		<i>Francis</i>

Avec la participation de					
Coordinatrice FAS La Réunion	Marie-Laure Veyrat		X		<i>Marie-Laure</i>

ASSO	INVITE	PRESENT	VISIO	Signature
AFRH	Marc-Antoine Bru-Daprés	X		<i>Marc-Antoine</i>
F. Reins	M. Audie VENOZ	X		<i>M. Audie</i>



Bonjour à tous et bienvenue.

Merci d'avoir répondu présent pour notre assemblée régionale de FAS la Réunion.

Aujourd'hui 23 associations agréées composent notre collectif.

Elles partagent des valeurs communes : solidarité, indépendance, transparence, loyauté et bienveillance.

Notre rôle dans la démocratie en santé est de :

- Défendre les droits individuels et collectifs des usagers de la santé dans une parole collective.
- Prendre position sur la qualité de la prise en charge, en lien avec le National et les instances régionales.
- Être force de proposition, participer, mutualiser et décliner les stratégies de santé et animer le réseau des représentants d'usagers (RU).

Beaucoup de travail et d'engagement en 2023 pour représenter les usagers, mais on voit que cette thématique n'est pas ou peu connue à la fois des professionnels de santé et par la population d'où la difficulté pour les RU d'être reconnus même si un effort a été fait par les établissements de santé dans la participation aux différentes instances.

Merci à notre formatrice Valérie, pour son travail et son engagement pour les RU.

Sans la représentation des usagers et sans les associations de santé qui l'ont promue, la démocratie en santé n'existerait pas.

La principale raison d'être de la représentation des usagers est de produire du changement, au sein du système de santé, afin qu'il s'adapte à ses utilisateurs finaux : les citoyens.

L'action du Représentant des Usagers, en particulier au sein des établissements de santé, permet, le plus souvent à l'occasion de la découverte de dysfonctionnements, de faire évoluer les pratiques des professionnels, la manière dont l'usager est pris en charge.

Mais au-delà de ce changement de pratiques, la représentation des usagers a permis un changement de regard au cœur même du système de soins : faire entrer le point de vue de l'usager dans l'évaluation du fonctionnement et de l'organisation hospitaliers par exemple, et de construire la politique qualité en tenant compte de ce regard. Aujourd'hui, l'usager souhaite mieux comprendre ce qui lui arrive, et être associé et acteur de son processus de soins.

Nos orientations stratégiques définies en séminaire donneront lieu à de nouvelles actions en 2024 et les autres engagées seront poursuivies et témoignent de nos engagements pour communiquer encore plus.

Perspectives pour 2024 :

Cette année, ce sont les élections européennes. France Assos Santé a identifié un certain nombre de priorités, dont les parlementaires qui seront élus à l'issue des élections européennes de juin prochain, devront s'emparer pour répondre aux défis qui attendent les Européens. Ils sont nombreux et, pour certains d'entre eux, cruciaux. Si la santé est l'affaire de tous, plus que jamais, elle s'impose aussi comme un sujet transversal et, à ce titre, majeur. FAS a écrit un manifeste qui se trouve sur le site ainsi que les réponses des candidats. Les 5 thèmes déclinés :

- La démocratie en santé
- La prévention et promotion de la santé
- Santé environnement
- Numérique en santé
- Produits de santé

2024, année des jeux olympiques de Paris, où l'enjeu sera pour nous de porter toujours plus haut et plus fort les couleurs de la démocratie en santé. Autrement dit, porter la voix des usagers de la santé dans toutes les instances, veiller au respect de leurs droits et de leurs intérêts et les accompagner dans leurs démarches.

Avec les 23 associations de notre union, nous sommes plus fort pour éclairer les politiques publiques. La démocratie sanitaire est un vaste chantier qu'il faut maintenir à flots pour le bien de tous les usagers de la santé et sa construction doit mobiliser l'ensemble des acteurs de santé.

Je voudrais remercier Marie laure pour son travail, sa disponibilité et sa patience et saluer son dynamisme car elle est seule pour gérer plusieurs fonctions dans la délégation.

Soyons tous unis pour notre santé et solidaires pour FAS La Réunion.

Véronique Minatchy,

Présidente

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé

35 Résidence Chemin des Pêcheurs – 22 rue Raymond Mondon – 97419 La Possession

Tél. : 0262 680 493 • Mobile : 0692 400 396

lareunion@france-assos-sante.org • lareunion.france-assos-sante.org

SIREN 481 370 039 – SIRET 481 370 039 00390 • Facturation et règlement à l'ordre de l'UNAASS – URAASS La Réunion



3 - Information sur les comptes 2023

Délégation Régionale REU		Réel
EN €		31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes des marchandises		0
Production vendues		0
Production stockée		0
Production immobilisée		0
Cotisations		140
Ventes de prestations de services		0
Subventions d'exploitation		0
Autres produits		8
Reprise sur provisions et amortissements		0
Transferts de charges		145
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		293
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		0
Variation de stock de marchandises		0
Achats de matières premières et autres approvisionnements		0
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements		0
Autres achats et charges externes		53 679
Impôts et taxes et versements assimilés		3 448
Salaires et traitements		43 736
Charges sociales		17 161
Dotations aux amortissements et aux provisions		458
Autres charges		1
Engagements à réaliser sur ressources affectées		0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		118 483
TOTAL DES PRODUITS		293
TOTAL DES CHARGES		118 483

Budget global 2023 (euros) :
115 905 après arbitrage (Plafond 120 000)

Budget dépenses 2023 :
53 188 (hors salaires, taxes, impôts, formation continue, CSE...)

Réel dépensé : 55 657
(écart avec réception JRU et rédaction Swot)

Dépenses réelles 2023 : 118 483

Budget prévisionnel 2024 :
budget global 115 905 / dépenses 53 290

Dépenses par programme

		Total	
		Réel 2023	Budget 2023
En €			
P000	Frais de fonctionnement	23 599	24 528
P010	Information	11 029	15 920
P020	Formation	6 294	4 400
P021	Formation RUEA	0	0
P030	Expression des attentes, plaidoyer	7 281	1 900
P040	Animation du réseau	4 646	5 940
P050	Représentation des usagers	2 807 *	500
P060	Agir en justice	0	0
Sous-total FNDS		55 657	53 188
Hors FNDS		0	0
Total général		55 657	53 188

* Dont opération silhouettes RU

Fonctionnement de la délégation : loyer, entretien locaux, eau/EDF, assurances, téléphone, internet, imprimante, petits matériels, fournitures, prestations administratives...
23 599

Actions/missions : annonces, insertions, impressions, fabrication outils/vidéo, objets publicitaires, réception, formation, représentation, plaidoyer, remboursement des frais, rédactions contenus, prestations administratives ...
32 057



ANNEXE 4 : photos souvenir

